



## **Jean-Marc Gaspard Itard (1774-1838)**

**Premier médecin de l'Institution Nationale  
des Sourds et Muets de naissance de Paris.  
Initiateur de la pédagogie expérimentale.**

# Jean-Marc Gaspard Itard

## (1774-1838)

Issu d'une famille de négociants, Jean-Marc Gaspard Itard voit le jour dans les Basses Alpes. A l'âge de 19 ans, il devient aide chirurgien à l'hôpital militaire de Toulon. Puis, il choisit de venir à Paris étudier la médecine. Dès 1798, il est nommé chirurgien. Son chemin croise alors celui de Victor de l'Aveyron, surnommé « l'enfant sauvage », capturé en forêt et que l'on pense sourd-muet. Sur décision du gouvernement, Victor est envoyé à l'Institution Nationale des sourds et muets de Paris, dirigée par l'abbé Sicard. Ce dernier fait appel à Itard. Dès octobre 1800, le nouveau règlement intérieur de l'institution exige la présence d'un officier de santé. Itard investit les lieux. Alors que les tentatives d'éducation de Victor se soldent par un échec, Itard s'intéresse à la guérison de la surdité. Il tente d'éradiquer la surdité par différents procédés. Il reste très attaché à l'apprentissage de la parole, seul moyen, selon lui, de rendre les sourds à la société. Toutefois, dès 1826, ses convictions évoluent. Il en vient à penser que l'éducation des enfants sourds ou demi-sourds doit se faire en partie en langue des signes. A sa mort en 1838, il lègue à l'Institution une somme d'argent importante afin de créer un cours complémentaire d'instruction dans lequel les meilleurs élèves sourds étudient la littérature française soit par la parole, soit par l'écriture, sans recourir aux signes.

1801 : « *De l'éducation d'un homme sauvage, ou des premiers développements physiques et moraux du jeune sauvage de l'Aveyron* ».

1821 : « *Traité des maladies de l'oreille et de l'audition* ».

### ***Institut National de Jeunes Sourds de Paris***

254, rue Saint-Jacques 75005 Paris – Tél : 01 53 73 14 00 [www.injs-paris.fr](http://www.injs-paris.fr)

Etablissement public national placé sous la tutelle du Ministère chargé des Personnes Handicapées